

Conseil municipal de Villers au bois du jeudi 15 octobre 2020

Présents : Bernadette Doutremepuich, Marie Crouvisier, Dominique Devienne, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Antony Lourdel, Hélène Massa, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez.

Secrétaire de séance : Emmanuel Thilly

1. Lecture et approbation à l'unanimité du PV du conseil du 21 septembre
2. Modifications budgétaires :
 - Chauffage église augmentation de 5 euros
 - Installation électrique de l'église 20 000 euros à prévoir

L'ensemble de ces montants seront déplacés de l'investissement prévu pour la ferme Alexandre.

Point sur l'église : La déclaration d'achèvement de travaux a été signée ce mardi 13 octobre pour les travaux de maçonnerie, de charpente, de toiture et de vitraux. Le chauffage est installé. L'électricité reste donc à refaire pour un montant de 18000 euros : actuellement l'installation ne correspond plus aux normes de sécurité. L'électricité est à charge de la commune puisqu'elle correspond à la mise en sécurité du bâtiment.

Si le devis est accepté ce jour les travaux seraient effectués avant la fin de l'année. La fenêtre de la sacristie sera par ailleurs posée sous peu ; ensuite Marian pourrait poser les placos. Après nettoyage une réouverture serait possible en janvier.

Le devis est accepté à l'unanimité ainsi que la modification budgétaire

Un rendez-vous avec les financeurs pour une inauguration officielle est envisagé.

3. Démissions : nous entérinons les démissions de Rémy (avec l'accord du préfet) et de Corinne (avec l'accord du maire). Le nombre des adjoints sera réduit à trois dans l'ordre du tableau : Christian Nevejans premier adjoint, Dominique Devienne aux travaux, Antony Lourdel à la communication.

La part de rétribution de Rémy sera divisée en trois et attribuée aux trois adjoints.

Les délégations de Rémy seront transférées comme suit : finances : Christian ; citoyenneté et mise en place du conseil municipal des jeunes : Antony.

4. Nomination d'un nouveau conseiller délégué à la « vie du village ».

Guislaine Delaforge qui avait déjà accepté de s'occuper de la commission « Vie du village » est nommée conseillère déléguée à la vie du village.

5. Commissions : Suite aux démissions de Rémy et de Corinne, les compositions de certaines commissions sont modifiées de la façon suivante :

- Commission “communication “: Anthony, Catherine, Emmanuel, Marthe, Hélène
- Commission “vie du village et environnement” : Guislaine, Isabelle, Hélène, Marthe
- Commission de finance : Bernadette, Christian, Anthony, Dominique, Frédéric.

6. Environnement.

La création d’une association qui organiserait des ateliers et des actions autour de l’environnement est souhaitée. Un appel aux bonnes volontés pour monter cette association sera fait.

7. Représentant de la commune pour transfert de propriétés du CCAS

Dominique est nommé comme représentant en remplacement de Rémy.

8. Délibération DT DICT

Une nouvelle convention doit être signée pour une durée de 3 ans afin de pouvoir accéder au géo référencement des différents réseaux sur le territoire de la commune pour éviter des dommages lors de travaux de construction ou d’aménagement des voiries. **Adoptée à l’unanimité.**

9. Fonds de concours : Le fond de concours est une aide annuelle de la CALL d’un montant de 22900 euros. Il est décidé de mettre le fonds de concours 2020 sur la projet d’aménagement de l’espace situé à côté de l’école ; ce qui suppose un montant de dépenses égal de 23000 euros (minimum 46000 euros pour l’ensemble).

Délibération adoptée à l’unanimité.

A partir de 2021 le fonds de concours devra être attribué à un projet correspondant aux grandes orientations de la CALL : difficulté peut-être à trouver quelque chose qui corresponde à ces grandes orientations.

10. Point financier : lecture des chiffres sur les investissements et les excédents.

11. Subvention pour le relamping : la totalité du dossier a été préparée cette semaine par Laurène et transmis.

12. Retour des commissions :

Vie du village : (Guislaine)

- Les colis. Il y aura deux types de contenus de colis (hommes/femmes), par ailleurs les commandes se limiteront au nombre d’inscrits qui auront retourné le formulaire qui sera distribué dans les boîtes aux lettres, l’âge pour en bénéficier est de 61 ans révolu.
- Les adolescents de moins de 18 ans bénéficieront d’une carte cadeau d’un montant de 10 ou 15 euros. Une invitation pour une réunion entre adolescents sera lancée pour le samedi 9 janvier à 11h00 à la salle des fêtes si la situation sanitaire le permet.
- Le repas des aînés est annulé suite à l’évolution de la situation sanitaire.
- Le Noël des enfants : pour le moment nous nous orientons vers une version allégée.

- La cérémonie du 11 novembre se limitera à un dépôt de gerbe du maire et des adjoints au monuments aux morts , au cimetière « anglais » et à la stèle à coté de l'église.
- La cérémonie des vœux du maire aura lieu en janvier mais la date et l'horaire restent à déterminer lors d'un prochain conseil municipal.

Scolaire : (Christian)

- Retour de réunion avec point sur la rentrée
- Retour sur la situation de Julie Santenac dont le CDD expire à la fin de l'année 2020.
- Cantine les 12 et 13 novembre : appel à volontaires pour gérer la cantine lors de ces deux journées, le personnel étant en formation.

Travaux :

- L'achat et l'installation d'un nouveau lave-vaisselle ont été validés.
- Elagage : différence de montant entre deux devis ; le bois : qu'en fait-on ?
- Madame le maire relate la rencontre avec M. Bochu. Dominique fait un retour sur cette rencontre sans entrer dans les détails pratiques de l'aménagement. Dominique, Antony et Frédéric proposent de distribuer un formulaire papier pour recueillir les avis des riverains et de la population.

Arrêté de stationnement Il est interdit de se garer sur le trottoir dans la Grand'rue, un rappel sera fait par Anthony auprès des riverains concernés.

Infos CALL : Des informations sur les décisions de la CALL seront données régulièrement en conseil municipal, le maire lance un appel aux conseillers sur les sujets qu'ils voudraient voir aborder.